

Pancytopénie ou sueurs de sang : conseils et aides

La Maladie

C'est « un veau qui saigne ». Les veaux atteints sont jeunes, de moins d'un mois. Ils présentent des hémorragies sur plusieurs organes ou muqueuses qui se traduisent par des « sueurs de sang » au niveau de la peau, de manière spontanée ou suite à une injection ou au bouclage. Les fèces sont hémorragiques, on observe une pâleur des muqueuses, une hyperthermie et une respiration plus rapide. La mort survient à plus de 90 %.

Des recherches sont en cours sur l'origine, qui fait intervenir une réaction immunologique sur certaines lignées d'animaux, et en relation dans plus de 95% des cas avec un type de vaccin BVD (Pregsure ND) utilisé sur les mères.



Les Conseils

Il est impératif que les veaux ne consomment pas le colostrum des vaches ayant déjà eu un veau atteint par cette maladie. Les banques de colostrums que vous constituez ne doivent pas contenir ceux de ces vaches.

Les Aides

Dans le cadre des Mortalités de Veaux pour Pancytopénie, une aide est apportée par le GDS. Elle est de 100 € par femelle laitière et 200 € pour un veau allaitant à partir du deuxième veau mort de cette maladie depuis le 1^{er} janvier 2011. Un dossier est disponible au GDS sur demande.

Contactez le vétérinaire du GDS : Dr Christian COUBRONNE : 02 41 33 61 01